



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E43078

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2025

ÉDITÉ LE 24/10/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1939

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 12/06/2023
1 050 000

Raison sociale : PLITAL CONSTRUCTION - ROGER MOUREU

1 RUE DE LA BOURSIDIÈRE
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 562126540

Siret : 562 126 540 00060

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 212377800160

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 399713N1244000/001526798/21

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 399713N1244000/001526798/21

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Téléphone : 01 46 42 77 19

Portable : 06 59 35 84 23

Fax :

Site Internet :

E-mail : marches@plital.fr

Responsabilité légale :

PLITAL GROUP (539 663 450) / BELLON ALEXANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2022
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	23/09/2021
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	23/09/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	21/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/11/2023
o Isolation des combles perdus	21/11/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIÈRE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.